

la feuille & l'aiguille

éditorial

Un pas

Le plan de relance n'a pas oublié la forêt, il lui consacre 200 millions d'euros dont 150 dédiés au renouvellement forestier. C'est un pas. Est-ce pour solde de tout compte ou est-ce un premier pas ? « Un coup de starter » selon l'expression de la députée Anne-Laure Cattelot qui, dans son rapport de juillet 2020, *La forêt et la filière bois à la croisée des chemins : l'arbre des possibles*, demande un budget annuel de 300 millions d'euros pendant 30 ans pour permettre « le renouvellement et l'adaptation des forêts, frappées par la "tempête silencieuse" du changement climatique » ?

La feuille de route pour l'adaptation des forêts au changement climatique constitue un autre pas. Rédigée par les structures de la forêt et de la filière bois, et endossée par le ministre en charge des forêts, elle affirme l'objectif « d'agir pour des forêts résilientes et le maintien des services qu'elles rendent ». Les structures signataires s'engagent à prioriser leurs actions et leurs moyens dans ce sens dès lors que « l'État et les collectivités territoriales les accompagnent pour relever ce défi ». Cette feuille de route est bien en harmonie avec ce que nous avons retenu dans les conclusions de notre cycle « Carbone et la forêt méditerranéenne ». Cependant, le projet de loi « climat et résilience » ne comporte aucune mesure en faveur de la forêt alors même que tout ce que la forêt peut apporter à la lutte contre le changement climatique est de plus en plus documenté et partagé.

Est-ce la confirmation de cette posture si souvent dénoncée que « la forêt, ça peut attendre » ? En région méditerranéenne, en première ligne face à l'évolution du climat et à la menace des incendies, nous le savons mieux qu'ailleurs : non la forêt ne peut pas attendre ! Il y a urgence, il faut agir. Et il y va de la responsabilité de tous. Celle de chacun en se mettant en posture de connaître, comprendre, accepter, suggérer, participer... Celle des propriétaires en mettant en œuvre leur plan de gestion, en entrant en gestion durable lorsque leur forêt n'en fait pas encore l'objet, en se regroupant lorsque leur propriété est de petite superficie. Celle des techniciens qui doivent toujours mieux se former, écouter, accompagner, mettre en œuvre. Celle de la recherche afin de répondre aux questions nouvelles. Celle des élus : à eux la responsabilité de porter les projets au nom de l'intérêt général et de l'aménagement du territoire. Et celle de l'État pour promouvoir cette ambition d'une forêt du XXI^e siècle, créer un cadre, lancer une dynamique et la soutenir, aider les acteurs. Vingt ans après la loi d'orientation forestière de 2001, le moment n'est-il pas venu d'une nouvelle loi forestière fondatrice ?

Charles DEREIX
Président de Forêt Méditerranéenne

Poursuite du cycle « Agro-sylvo-pastoralisme et forêt méditerranéenne »

Après les concepts, le terrain

Forêt Méditerranéenne a débuté les 4 et 5 février 2021 sa réflexion autour de l'agro-sylvo-pastoralisme en forêt méditerranéenne, en organisant une première session « Agro-sylvo-pastoralisme : de quoi parle-t-on ? Définitions et ambitions ». Cette première rencontre, bien que virtuelle, a été un succès : plus de 100 personnes y ont participé.

Les troupeaux ont besoin des arbres. La forêt a besoin des troupeaux. Forêt et élevage permettent de gérer des surfaces importantes de nos espaces méditerranéens, à l'heure où les questions liées au réchauffement climatique, au risque de méga-feux et au maintien de la biodiversité sont cruciales. Alors il est temps de réfléchir à recréer cette alliance.

C'est ce que nous proposons de faire à travers notre cycle qui a démarré en ce début d'année 2021 avec l'organisation de cette rencontre et avec la sortie d'un premier numéro spécial de notre revue *Forêt Méditerranéenne* qui fait un point sur l'état du savoir (voir p. 4). L'objectif de la première session était de s'entendre sur les mots et les enjeux en exprimant définitions et ambitions. L'un des enseignements de ces échanges a été notamment que, malgré le singulier de

« agro-sylvo-pastoralisme », on s'aperçoit qu'il y a une diversité des manières de le concevoir et de le pratiquer, d'en envisager les enjeux. Cela souligne la complexité du sujet. C'est cette complexité qui explique aussi, peut-être, qu'on parle encore de « balbutiements » ou « d'approche encore jeune » (mots entendus lors de nos échanges), alors que pourtant, il y a déjà beaucoup de travaux, de recherche et de documentation à ce sujet.

Alors : où est-ce que ça coince ? C'est cette question que nous devons avoir à l'esprit tout au long du cycle que nous allons poursuivre. Une formule plus construite a été proposée : « Agro-sylvo-pasto, on sait des choses sur l'agro, sur le sylvo, sur le pasto, mais il reste à travailler les traits d'union ! » Voilà, c'est tout simple : il faut travailler les traits d'union !

Aurélien Gabriel Cohen — qui est intervenu le 5 février nous éclairant de son regard de philosophe — nous a invités aussi à « penser et agir à la lisière ». C'est-à-dire de nous « placer à la lisière de catégories, de pratiques et de milieux que nous avons pris l'habitude — comme le rappelait également Martine Chalvet, historienne — de séparer fermement ». C'est ce que nous allons faire maintenant en nous confrontant à la réalité du terrain. En effet, l'objectif du deuxième temps de notre cycle est de quitter le domaine des concepts et des définitions pour aller sur le terrain et voir, à partir de projets déjà bien avancés ou en cours de montage, comment ces projets se déploient et comment les grandes thématiques évoquées lors de notre première rencontre s'y expriment. Nous vous y attendons nombreux !

FM



Photo L. Amandier © CRPF PACA / CNPF

Libre propos

par Jean Bonnier
lire p. 2

COP Jeunesse

Les jeunes s'engagent
pour la Nature
lire p. 2

Biodiversité

Entretien avec Jacques Blondel
lire p. 3

Trimestriel édité
par l'association
forêt méditerranéenne

14 rue Louis Astouin
13002 Marseille France
Tél. +33 (0)4 91 56 06 91
Courriel : contact@
foret-mediterraneenne.org
Internet : www.foret-
mediterraneenne.org
Périodicité : trimestriel
Prix au numéro : 3 €
Abonnement : 10 €
Directeur de la publication :
Gilles Bonin
Rédaction :
Denise Afxantidis
Imprimeur : JF Impression
Garosud 296 rue P. Lumumba
34075 Montpellier cedex 3
Dépôt légal :
4 août 2020
ISSN : 1155-2506
Commission paritaire :
0222 G 88729

Libre propos

S'est-on donné les moyens d'approcher et de gérer la nature en région méditerranéenne ?

Notre région méditerranéenne est dotée d'un climat particulier au point que nous avons dû créer, il y a quarante ans, notre association Forêt Méditerranéenne. Si nous avons été naturalistes, urbanistes, pastoralistes, professionnels du tourisme... peut-être aurions nous fait de même ? Mais le schéma politico-administratif de notre Pays nous a enfermés dans des cadres datant, au moins, de la Convention, et dans lesquels il nous est quasiment impossible d'aborder pleinement les questions environnementales, et pas seulement écologiques.

En effet, même si la science écologique contribue de manière décisive aux choix environnementaux, l'écologie n'est pas l'environnement : le ministère de la Santé n'est pas le ministère de la Médecine, celui des Transports n'est pas celui de la Cinématique. Je préférerais donc me référer à l'environnement car nos choix collectifs concernent la société et nos territoires tout entiers et nous vivons dans un milieu largement et anciennement artificialisé aux côtés de la nature.

S'il est un objet qui cumule les dimensions environnementales c'est bien l'espace non bâti, au sein duquel la forêt et les espaces boisés tiennent une place majeure ; la plupart des thèmes environnementaux actuels s'y rencontrent : diversité biologique, carbone, changement climatique, énergie, pollutions, écoulement des eaux, incendies, imperméabilisation des sols, etc. En ces temps que l'on considère comme nouveaux du fait des évidences environnementales comme des changements des statuts des gens et de leurs rapports entre eux (femmes et hommes, anciens et nouveaux, « sachants » ou pas), pouvons-nous continuer de faire comme avant ? De nous débattre au sein de toutes les institutions, les structures, les chapelles qui se sont établies au cours des siècles, qui ont eu mérites et succès avant de devenir des bastions ? Nous avons pris acte de l'émergence de nouveaux territoires auxquels les lois et la pratique permettent d'apparaître progressivement : les Parcs naturels régionaux (1966), les intercom-

munalités (1971) puis les pays. En 2006 dans notre Manifeste*, nous avons insisté sur l'intérêt de considérer nos forêts dans un cadre local, proche de la vie des gens. Malheureusement on a reproduit, parmi les territoires, les mêmes dessins qu'avant ; partout nous rencontrons un service économique comprenant l'agriculture et (peut-être) la sylviculture, un service de l'environnement (ordures ménagères, stations d'épuration des eaux usées et espaces verts), un service de la sécurité (police et pompiers), un département d'urbanisme (permis de construire et affaires foncières)...

Ceux qui souhaitent sincèrement rencontrer leurs concitoyens pour aborder des questions relatives à l'environnement doivent faire des efforts considérables pour susciter des commissions, des réunions où cela peut être évoqué, au lieu de pouvoir embrasser la question directement.

Le sylviculteur, qu'il soit particulier, agent de l'Office national des forêts, représentant d'une institution, intercommunale, professionnelle ou associative, va devoir se démener pour préparer, concevoir et mettre en route un projet qui rencontrera vraisemblablement les barrières géographiques de territoires relevant de thèmes différents !

En vue des élections départementales et régionales, il me paraît judicieux que ceux qui s'intéressent aux questions de l'environnement demandent aux candidats que l'organisation des exécutifs et des services de leurs collectivités soit révisée pour que tout ce qui touche à la gestion des milieux vivants relève d'un même département ; la coordination nécessaire avec les autres domaines (voirie, développement économique, politique foncière, etc.) s'organiserait en conséquence, à l'inverse de ce qui s'est fait jusqu'à maintenant.

Alors, les naturalistes, les sylviculteurs, les agriculteurs, les chasseurs, les pompiers, les urbanistes et les promeneurs travailleraient naturellement ensemble et, de la sorte, débatteraient au lieu de s'affronter, émettraient une parole partagée et risqueraient moins d'être, un à un, la proie de lobbies de toutes sortes.

* Forêt Méditerranéenne.

T. XXVII, n° 2, juin 2006, p 196-200.

Jean BONNIER

COP Jeunesse

Les jeunes s'engagent pour la Nature

Dans le cadre du Congrès mondial de la Nature, prévu en septembre 2021 à Marseille, le Département des Bouches-du-Rhône a mis en place la COP Jeunesse avec pour objectif d'impliquer les jeunes dans une démarche de préservation de l'environnement. Forêt Méditerranéenne a été invitée à rencontrer les Conseillers départementaux Jeunes lors d'un atelier consacré aux « espaces forestiers » le 10 février 2021. C'est Guy Farnarier, membre de l'association et propriétaire forestier, qui est allé à leur rencontre.

La COP Jeunesse initiée par le Département des Bouches-du-Rhône dans le cadre du Congrès mondial de la Nature organisé par l'Union internationale pour la conservation de la nature, a pour objectif de proposer un plan d'action négocié par les jeunes à une échelle locale et internationale. Les Conseillers départementaux Jeunes pourront ainsi s'engager dans une démarche de préservation de l'environnement. Cette COP Jeunesse doit donner lieu par la suite aux « Accords de Provence » prenant des engagements pour la préservation de la biodiversité en Provence, qui seront ensuite votés par les jeunes et présentés aux collectivités territoriales.

Dès novembre 2020, une assemblée avec les Conseillers départementaux Jeunes a été organisée, à l'issue de laquelle les jeunes se sont répartis en six ateliers thématiques sur :

- les espaces forestiers,
- les espaces verts et la biodiversité en ville, l'agriculture urbaine,
- les préservations des espèces et des espaces menacés,
- les pratiques agricoles et alimentaires dans les Bouches-du-Rhône,
- les pratiques de construction et d'industrie,
- les pratiques de pêche et de tourisme.

Les jeunes se sont montrés sensibles, engagés et volontaires pour jouer un rôle d'acteur citoyen et apporter des solutions à mettre en place, et ont souhaité rencontrer des acteurs locaux du territoire qui œuvrent pour l'environnement.

C'est à ce titre qu'à l'occasion d'une deuxième session organisée en visio en février 2021, il a été demandé à Forêt Méditerranéenne de participer à l'atelier consacré aux espaces forestiers. Six jeunes, en fin de collège ou début de lycée, ont participé à cet atelier animé avec efficacité par l'association Les Petits débrouillards.

Forêt Méditerranéenne, riche de membres d'origines professionnelles et géographiques très différentes, a pour but de faire connaî-

tre les spécificités de la forêt méditerranéenne, elle porte parmi ses objectifs celui d'y sensibiliser la population et les acteurs du monde de la forêt.

C'est au niveau de projets de territoire impliquant l'ensemble de ces acteurs que des solutions pour l'avenir de cette forêt trouveront les meilleures conditions d'élaboration et de déploiement, Forêt Méditerranéenne par ses publications ou les colloques qu'elle organise est en première ligne de ces actions.

Après la présentation de Forêt Méditerranéenne, les propositions que les jeunes avaient formulées à l'issue du premier atelier ont servi de base à la discussion.

Cinq propositions avaient été faites : 1 - augmenter la surface d'au moins 30% des forêts sur le département d'ici une vingtaine d'années en replantant les forêts détruites par les incendies et sur de nouvelles parcelles. Réunir plus de moyens en mettant en place un dispositif afin de collecter des fonds pour replanter des arbres. 2 - Interdire l'accès à certaines zones de reboisement afin de préserver la forêt des incendies involontaires. 3 - Interdire les pratiques de combustion des déchets organiques chez les paysans et particuliers en mettant en place des collectes afin de les réutiliser (compost par exemple). 4 - Mettre davantage de restrictions sur la chasse pour protéger les espèces menacées dans les forêts ; Interdire certaines pratiques de chasse (chasse à courre,

chasse à glu). 5 - Expliquer aux chasseurs qui s'attaquent aux grands prédateurs que ces espèces participent à la régulation de la biodiversité.

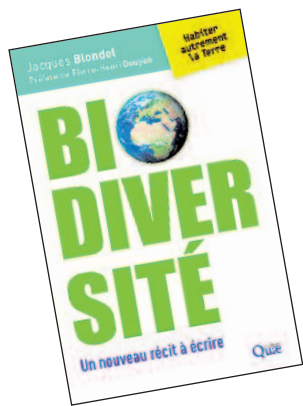
Au cours de ce deuxième atelier les jeunes ont largement rediscuté ces propositions qui ont pu être corrigées, rectifiées, enrichies et reformulées. Ainsi ont pu être mieux prises en compte les spécificités de la forêt méditerranéenne et de sa biodiversité, la prise en compte des dangers qui menacent cette forêt liés à l'urbanisation, aux incendies ou au changement climatique, ainsi que le rôle fonctionnel de l'écosystème forestier et sa multifonctionnalité.

Les jeunes participants ont aussi émis des idées et des souhaits. A titre d'exemple, suite à une discussion sur le devenir des déchets verts amenés dans les déchetteries, ils ont souhaité l'organisation d'un système de collecte afin de récupérer ces déchets pour en faire du compost vert destiné au jardinage dans leurs établissements d'enseignement. Bien d'autres propositions ont été faites...

Les jeunes participants à cet atelier se sont montrés particulièrement intéressés et pour certains très activement participatifs. La synthèse des discussions et la formulation de nouvelles propositions en fonction des connaissances supplémentaires mises à leur disposition sont en cours d'élaboration afin d'être présenté par la COP Jeunesse dans le cadre des « Accords de Provence ».

Guy FARNARIER





Entretien avec Jacques Blondel

Biodiversité, un nouveau récit à écrire

Avec son ouvrage *Biodiversité, un nouveau récit à écrire* (Editions Quae), Jacques Blondel, administrateur de Forêt Méditerranéenne, nous livre une analyse passionnante de notre monde, de l'évolution de notre Terre au cours des temps, de l'état actuel de notre patrimoine naturel commun et des perspectives auxquelles notre système socio-économique nous expose. Assis sur un imposant matériau scientifique que l'auteur a réuni au long de sa carrière, sur de prestigieuses références et sur la réflexion d'un scientifique qui prend de la hauteur et ajoute l'éthique et la spiritualité à la science naturelle, ce livre constitue une contribution de premier intérêt au débat actuel sur le « monde d'après ». Puisse son message d'alerte et de propositions être entendu.

FM : L'écologue que vous êtes fait un long panorama de la « flèche de l'histoire » et vous en concluez que nous sommes à un moment critique d'effondrement de la biodiversité et de péril climatique : comment caractérisez-vous cet instant de l'histoire de l'humanité ?

JB : Ce « moment » que nous vivons est critique parce que pour la première fois dans la longue histoire de l'humanité telle qu'elle est vécue par « l'homme moderne » que nous sommes, histoire qui s'étire sur plus de 200 000 ans, les activités humaines ont bouleversé pour longtemps (pour toujours à nos échelles de vie humaine) les conditions même de notre existence en dégradant considérablement le tissu vivant qui nous fait vivre et en dérégulant les grands équilibres climatiques. Une façon expéditive mais spectaculaire de caractériser notre époque qu'on nomme « l'Anthropocène » (littéralement « l'ère de l'homme »), est de mesurer la part que prennent les humains et leurs animaux domestiques sur la planète. La biomasse totale des mammifères qui peuplent la planète est de 1 261 millions de tonnes qui se répartissent en 276 millions de tonnes d'humains, 852 millions de tonnes de mammifères domestiques (boeufs, chevaux, moutons, chèvres, chiens, etc.) mais 33 millions de tonnes seulement de mammifères sauvages, éléphants, tigres et autres antilopes, soit 3% du total ! Or, la théorie métabolique de l'énergie dispose qu'un million de tonnes d'humains et de leurs animaux domestiques en plus, c'est un million de tonnes de mammifères sauvages en moins...

Vous organisez un passionnant dialogue entre le malthusianisme et sa théorie de la limite des ressources de la Terre, et le darwinisme qui, lui, insiste sur la capacité de

l'humanité à évoluer, à ouvrir de nouveaux champs du possible et à rehausser le niveau du plafond des ressources. Aujourd'hui, sommes-nous arrivés à une limite indépassable ?

La question des limites est passionnante d'un point de vue évolutif, écologique et anthropologique. Des limites ont plusieurs fois été atteintes au cours des 50 000 dernières années de l'histoire humaine. Elles ont été suivies de famines meurtrières et d'extinctions de populations mais elles étaient géographiquement circonscrites. À l'échelle globale, les limites des ressources ont toujours été remontées grâce à des mécanismes darwiniens d'adaptation qui permettent à l'homme de relever le « plafond des ressources ». Par adaptation darwinienne il faut entendre cette aptitude qu'a l'homme de conjurer les effondrements prédits par Malthus en inventant de nouvelles techniques génératrices de nouvelles ressources. De la transformation du loup prédateur en chien protecteur de ses troupeaux à l'invention des techniques modernes les plus sophistiquées, des milliers de sauts adaptatifs ont permis jusqu'ici de relancer des dynamiques démographiques potentiellement défailtantes. Mais il se pourrait qu'à l'échelle planétaire de la « méga-population » humaine actuelle nous approchions d'un nouveau plafond de ressources. Toute la question est de savoir si nous parviendrons une fois de plus à relever ce plafond grâce à des mécanismes darwiniens d'adaptation. À vrai dire on n'en sait rien car la globalisation de notre « méga-société » humaine rend la situation bien différente de ce qu'elle fut au cours de l'histoire quand les petites sociétés isolées s'éteignaient « à bas bruit » sans laisser de traces. Si un « vortex d'extinction » (spirale causée par plusieurs facteurs) s'abattait sur

la méga-population mondiale actuelle, alors oui, un effondrement serait possible, surtout que sa vulnérabilité est accrue par les dommages irréversibles qui sont infligés à une biosphère dont l'habitabilité se rétrécit géographiquement du fait d'immenses territoires que les dérèglements climatiques et la remontée du niveau de l'océan mondial rendent inhabitables. C'est un sujet de multiples questionnements dans le cadre de ce qu'on appelle la « collapsologie ».

« Écrire un nouveau récit », « Habiter autrement la Terre » ne vous paraît pas inaccessible, et vous restez optimiste en observant de nombreux signes prometteurs. Quelles sont les bases indispensables de ce « monde d'après », ce monde nouveau qu'il s'agit de construire ?

Le « moment » que nous vivons avec ces alertes climatiques à répétition et ce coup de semonce que représente cette tragique pandémie de Covid-19 devrait nous convaincre que la construction d'un « monde d'après » est une urgente nécessité et que les fondations de cette construction doivent reposer sur ce « tout est lié » qui unit de manière indissociable la question climatique, l'urgence environnementale et la réduction des inégalités sociales qui ne cessent de se creuser. Ce « monde d'après » devra réhabiliter la biodiversité dans toutes ses composantes, d'abord par respect pour le vivant non-humain qui nous fait vivre à travers les services écosystémiques que la biodiversité rend aux populations humaines, mais aussi parce qu'une nature saine est le meilleur rempart contre les zoonoses à risque pandémique qui se multiplieront d'autant mieux que les écosystèmes hébergeant des agents pathogènes sont transformés, dégradés, pénétrés, interconnectés par les humains qui

s'approchent de trop près de virus potentiellement meurtriers et font sauter les barrières entre espèces. Habiter autrement la Terre, c'est d'abord « refroidir » le rythme de vie d'un monde où tout se précipite et s'emballle, les dérèglements du climat et leurs effets connexes, l'effondrement du tissu même de la vie et l'explosion des inégalités avec les risques géopolitiques qui en découlent. C'est aussi revoir nos systèmes de production, de consommation et de conception même de la vie dans un sens qui substitue la qualité à la quantité. Sans pour autant prôner une sorte de retour au passé et renoncer à ce que la modernité nous offre, mais en nous appuyant sur cette modernité pour engager une « postcroissance » fondée sur ce que l'intelligence humaine peut faire au service d'économies d'énergie, de matériaux ou de substances chimiques polluantes.

Et, face à l'inertie des gouvernants que vous soulignez aussi, quelles sont les voies pour y arriver ?

Les gouvernants sont paralysés par la logique implacable du fonctionnement des sociétés néolibérales et par l'incompatibilité entre le « temps politique » et le « temps écologique ». Comme le remarquait récemment Hubert Védrine, « l'urgence écologique commande tout le reste, même si ce sujet ennue au plus haut point ceux qui vivent de et pour la politique ». Au point que la « pression du court terme sur les dirigeants, sur le Premier ministre, est si forte qu'elle préempte les enjeux de moyen et de long terme » déplorait Nicolas Hulot quand il démissionna de son poste de ministre de la Transition écologique et solidaire en août 2018. Et pourtant, les voies à emprunter sont clairement identifiées comme le démontrent de nombreuses initiatives. Ces voies sont celles de la juste place que cha-



L'auteur

Jacques Blondel est directeur de recherche émérite au CNRS. Il a travaillé au Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive (CNRS) de Montpellier sur des thématiques de biogéographie et de biologie évolutive en utilisant les oiseaux comme modèle biologiques. Il fut président du Conseil scientifique de l'Institut français de la biodiversité et président de l'European ornithologists' Union et de l'International Ornithological Congress (2006).

acun doit prendre dans un monde fini. Plus facile à dire qu'à faire, certes, mais comme le remarque la sociologue Naomi Klein, lorsque l'avenir de la vie est en jeu, il n'y a rien que nous ne puissions accomplir. Si les signes des temps suscitent bien souvent le pessimisme de la raison, rien ne doit altérer l'optimisme de la volonté !

Vous êtes administrateur de l'association Forêt Méditerranéenne : quel pourrait être l'apport de notre association dans ce mouvement ?

Par la diversité et la richesse des savoirs que détiennent ses acteurs, l'association Forêt Méditerranéenne est aux avant-gardes d'une réflexion sur ce que les espaces forestiers méditerranéens peuvent nous apporter en termes de bien-être économique, social, culturel et spirituel. Peu productive mais riche de sa diversité en essences, en animaux, en plantes et en paysages, la forêt méditerranéenne est un miroir de la diversité des intérêts humains. À nous de conseiller et d'accompagner les politiques de gestion de cette forêt dans un sens qui valorise les intérêts des propriétaires forestiers, bien sûr, mais aussi ceux de l'ensemble de la société et de tout le vivant, humain et non-humain.

rencontres

Les 30 et 31 mars 2021

En ligne

Colloque

« **Arbre, forêt, bois et société** »

Infos : <https://anr.fr/en/latest-news/read/news/colloque-arbre-foret-bois-et-societes-du-29-septembre-au-1er-octobre-2020>

Le 22 avril 2021 (voir ci-contre)

Webinaire

« **Méga-feux, nouveaux enjeux : les troupeaux à la rescousse de la forêt** »

Contacts :

CERPAM : abosch@cerpam.fr

Forêt Méditerranéenne :

contact@foret-mediterraneenne.org

Du 3 au 4 juin 2021...

Allègre-les-Fumades (30)

...et du 15 au 16 juin 2021

Ajaccio (Corse)

Séminaires de restitution du projet Innov'ilex

Contact :

www.foret-mediterraneenne.org

contact@foret-mediterraneenne.org

Le 17 juin 2021 (Corse)

Tournée sur le terrain

dans le cadre du cycle

« **Agro-sylvo-pastoralisme et forêt méditerranéenne** »

Contact :

www.foret-mediterraneenne.org

contact@foret-mediterraneenne.org

Dans le cadre du cycle

« **Agro-sylvo-pastoralisme en forêt méditerranéenne** »
plusieurs autres journées de visite et d'échanges sur le terrain sont prévues.

Les dates restent à fixer.

– dans les Bouches-du-Rhône (avril 2021),

– à la Montagne de Lure dans les Alpes-de-Haute-Provence (juin 2021)

– et en Occitanie (fin d'année 2021)

Contact :

www.foret-mediterraneenne.org

contact@foret-mediterraneenne.org

Du 21 au 23 juin 2021

Villers-les-Nancy (54)

7^e atelier REGEFOR :

« **Forêts en crise, relevons le défi** »

Infos :

<https://journées.inrae.fr/regefor/>

regefor@inrae.fr

Le 26 juin 2021

La Val (83)

Journée du Patrimoine de Pays
« **L'arbre, vie et usages** »

Contacts :

Associations ASER du Centre-Var,

Conservatoire du Freinet et Forêt

Méditerranéenne

aser2@wanadoo.fr

Du 3 au 11 septembre 2021

Marseille (13)

Congrès mondial de la nature de l'UICN

Infos : www.iucncongress2020.org/fr

Enquête en ligne

Évaluation mondiale des capacités en matière de restauration des écosystèmes

Dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes, une enquête en ligne est lancée aujourd'hui à l'échelle mondiale afin d'identifier quelles capacités doivent être renforcées, et auprès de quels acteurs, pour atteindre les objectifs de la Décennie. Cette enquête a été élaborée conjointement par une coalition de 38 organisations, menée par la FAO.

L'enquête fournira une base de référence concernant les capacités systémiques existantes. Elle aidera ainsi à définir les forces, les lacunes, les besoins et les obstacles à la mise à l'échelle de la restauration et guidera les efforts de développement des capacités pour la Décennie des Nations Unies, au bénéfice de toutes les parties concernées.

L'enquête est disponible en plusieurs langues jusqu'au 15 avril 2021. Pensez à encourager les personnes concernées de votre entourage à le remplir !

Pour répondre à l'enquête :

<https://colibris.link/enqueteFAO>

Pour plus d'information :

www.fao.org/in-action/forest-landscape-restoration-mechanism/fr/



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

Le 22 avril 2021

Un webinaire sur le pastoralisme et la forêt Méga-feux, nouveaux enjeux : les troupeaux à la rescousse de la forêt

Depuis 40 ans, tous les acteurs de la forêt méditerranéenne se sont mobilisés face aux grands incendies qui ont dévasté plus de 180 000 ha de forêt entre 1970 et 1993. Un très important effort avait alors été engagé avec succès en termes de prévention, de détection et intervention sur des dépôts de feu et de lutte contre les incendies de forêt. Le pastoralisme y a pris toute sa part en réduisant l'herbe sèche qui permet au feu de démarrer et la broussaille basse qui lui donne de l'ampleur.

Depuis deux décennies, la forêt et la broussaille gagnent de plus en plus de surfaces, les canicules et les sécheresses s'aggravent, mais la conscience du risque s'amenuise et les politiques publiques s'essoufflent. Il paraît dès lors important de remobiliser toutes les énergies pour éviter le retour d'incendies de moins en moins maîtrisables en forêt méditerranéenne.

Dans cette logique, l'association Forêt Méditerranéenne et le CERPAM ont le plaisir de vous convier à un webinaire dont le contenu nous amènera à identifier collectivement et conjointement les leviers afin que l'élevage pastoral prenne toute sa place pour aider la forêt à faire face au risque croissant de méga-feux.

Inscription sur

<https://colibris.link/PastoForet>

A lire ...

dans *Forêt Méditerranéenne* Spécial « **Agro-sylvo-pastoralisme et forêt méditerranéenne** »

Ce numéro de notre revue *Forêt Méditerranéenne* a été publié à l'occasion du lancement de notre cycle de réflexion sur l'agro-sylvo-pastoralisme en forêt méditerranéenne.

Il débute par une synthèse des quelque 70 articles consacrés à l'agro-sylvo-pastoralisme dans la revue depuis sa création. Articles qui racontent une histoire, ou plutôt prolongent, une histoire mouvementée mais passionnante car représentative d'enjeux multiples. Les articles écrits de 1979 à aujourd'hui ont été classés dans les rubriques suivantes : innovations et préconisations techniques, le sylvopastoralisme dans le développement des territoires avec une place à part pour son rôle dans la prévention contre les incendies de forêt, relations avec d'autres enjeux tels le paysage, la biodiversité, la chasse, la présence du loup, pour finir sur les diverses formes d'agriculture en forêt, miel, liège, châtaignier, vergers, truffe, vigne...

Cette synthèse est suivie de six articles donnant le point de vue des principaux acteurs de l'agro-sylvo-pastoralisme sur la question (services forestiers et pastoraux, instituts techniques, associations, réseaux...). Chacun y partage ses définitions, ses enjeux, ses perspectives.

Ces points de vue sont complétés par les éclairages de plusieurs spécialistes de la question.

Un numéro à lire et relire pour bien comprendre les multiples enjeux liés à ces usages inhérents aux espaces forestiers méditerranéens.

Forêt Méditerranéenne, tome XLI, n°3, septembre 2020, 88 pages.

Abonnement annuel (4 n°) : 40 € (tarif normal), 30 € (tarif adhérent)



Cette page est la vôtre, n'hésitez pas à nous adresser toutes les informations concernant vos rencontres, vos stages, vos petites annonces, etc.

Et aussi, retrouvez toute l'actualité des espaces naturels et forestiers méditerranéens sur notre site, rubrique **"Agenda de la forêt"**.

Cette rubrique est mise à jour régulièrement
www.foret-mediterraneenne.org

Ce numéro a été publié avec l'aide de :

